



REQUALIFICATION DE LA RUE DE LA HALTE ET PLACE DE LA MAIRIE

Dans le cadre de la requalification du centre-bourg de Laillé, Rennes Métropole va procéder à l'aménagement de la rue de la Halte à l'intersection avec la rue de l'Hôtel de Ville. Les travaux auront lieu de juillet 2024 à juin 2025 sur la rue de la Halte (dates prévisionnelles sous réserve de conditions climatiques favorables et absence d'aléas). Le document présentant l'ensemble du projet est disponible en ligne sur le site travaux.rennesmetropole.fr.

Une déviation générale (bus et circulation générale) sera mise en place par la rue de la Cale de Chancors et le boulevard Pierre et Marie Curie. Sept places de stationnement seront supprimées rue de la Cale de Chancors. Les cheminements piétons et l'accès à l'école ne seront pas impactés.

Afin d'assurer la sécurité routière sur cet axe de déviation, la dépose-minute sera interdite rue de la Cale de Chancors mais sera conseillée rue du Parc (stationnement longitudinal) ou au niveau du parking du cimetière.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions de bien vouloir nous excuser pour ces désagréments.